



Password : CGU5TR



bruxelles
environnement
leefmilieu
brussel
.brussels

VOIE ELECTRONIQUE

Région de Bruxelles-Capitale

Nos réf. :

18/02/2026/BE/AUT/2.017.843/BWII//

UCB

Madame Carine MINGNEAU

Allée de la Recherche 60

1070 Anderlecht

Email:carine.migneau@ucb.com

Coordonnées à BE :

Dossier traité par : le service Autorisation

N° de dossier : [MIC/1B/2026/2017843]

Votre contact : Pacini Frédéric - Gestionnaire de permis d'environnement

Tél : 02.775.76.01

E-mail : fpacini@environnement.brussels

Coordonnées du(des) demandeur(s) :

UCB - S.A.

Allée de la Recherche 60, 1070 Anderlecht

Lieu d'exploitation :

Route de Lennik 437, 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 1735569

Demande de modification de permis ayant pour objet : Le déplacement et la réaffectation de 12 emplacements de stationnement non couverts à destination des utilisateurs des Guest Houses en situation existante et à destination de différentes affectations en situation projetée.

Madame,

Après examen de votre demande de transformations et compte tenu de l'impact réduit des transformations projetées, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement. En effet, vu la nature de la demande, qui consiste en un réaménagement et une réaffectation d'emplacements de parking, elle n'est pas de nature à entraîner une aggravation substantielle des nuisances générées par l'activité sur le site.

Plus précisément, la demande de modification du permis concerne le déplacement et la réaffectation de 12 emplacements de stationnement non couverts qui étaient précédemment affectés à des visiteurs longue durée (Guest House liée au site d'UCB) et qui n'entraient pas dans le champ d'application du CoBrACE.

La réaffectation demandée pour ces 12 emplacements est la suivante :

- 1 emplacement supplémentaire pour véhicule de service ;
- 2 emplacements supplémentaires pour les visiteurs du site ;
- 9 emplacements destinés au stockage temporaire de véhicules de société (en fin de contrat ou en attente d'être attribués).

En ce qui concerne l'emplacement supplémentaire pour véhicule de service et les 9 emplacements destinés au stockage temporaire de véhicules de société, ces demandes de dérogation au sens du CoBrACE sont correctement motivées et peuvent dès lors être octroyées en dérogation.

En ce qui concerne les 2 emplacements supplémentaires pour les visiteurs externes du site, sur base des données fournies dans la demande, nous estimons que l'ajout de ces 2 emplacements aux 25 emplacements visiteurs déjà autorisés en dérogation n'est pas justifié. En effet, le demandeur indique que le nombre de visiteurs externes journalier est généralement de 40 visiteurs/jour, dont environ 45% viennent en voiture. De plus, le nombre de visiteurs externes annuel annoncé est moindre que lors de l'évaluation réalisée au moment de l'instruction du permis d'environnement initiale. Dès lors, bien que la demande indique que plusieurs jours par an, la demande en emplacements pour visiteurs pourrait être insuffisante, l'ajout de 2 emplacements supplémentaires accordés en dérogation n'est pas réellement justifié.

Ces 2 emplacements de parking ne pouvant être autorisés au sens du CoBrACE, ils doivent dès lors être supprimés et le nombre total d'emplacements de parking autorisés par la présente décision s'élève à 365 emplacements.

Sur base de ces éléments, toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

N° de rubrique	Installation	Puissance, capacité, quantité	Classe
3	Batteries stationnaires dont le produit de la capacité, exprimée en Ah, et de la	32 unités UPS : 80.000 VAh (West Wing) 175824 Vah (East Wing)	3
40-A	Chaudières au gaz	1 x 450 kW (East Wing) 2 x 450 kW (West Wing)	3
68-B	Parc de stationnement	189 véhicules (West Wing, dont 100 à l'air libre et 89 couverts) 176 véhicules (East Wing, dont 124 à l'air libre et 52 couverts) Total : 365 emplacements	1B
88-3A	Dépôt de liquides inflammables	Citerne hors-sol double paroi pour groupe de secours 3.300 l (West Wing)	3
104-B	Groupe de secours	264 kW (West Wing) 500 kW (East Wing)	2
121-B	Dépôt de substances ou préparations dangereuses	475,5 kg (West Wing)	2
132-A	Installations frigorifiques (West Wing) Installations frigorifiques (East Wing) Niveau -1 Niveau +3	1,3 kW ; 4,4 kg R449A ; 6,1 téqCO ₂ 3,65 kW ; 4,5 kg R410A ; 9,4 téqCO ₂ 4,82 kW ; 6,5 kg de R410A ; 13,6 téqCO ₂ 7,7 kW ; 6,6 kg R410A ; 13,8 téqCO ₂ 7,7 kW ; 5,8 kg R410A ; 12,1 téqCO ₂ 44 kW ; 22 kg R407C ; 39 téqCO ₂ 44 kW ; 17 kg R407C ; 30,2 téqCO ₂ 2 x 44 kW, 10,2 kg R407C, 21,3 téq CO ₂	3
132-B	Installations frigorifiques (West Wing) Installations frigorifiques (East Wing, +3)	1x 2,69 kW ; 3,4 kg R32 ; 2,3 téqCO ₂ 1 x 3,33 kW ; 3,4 kg R32 ; 2,3 téqCO ₂ 3 x 122,6 kW ; 80 kg R134A ; 114,4 téqCO ₂ 284,2 kW ; 92 kg R513A ; 58,1 téqCO ₂	2
148-A	Transformateurs statiques	2 x 500 kVA (West Wing) 2 x 500 kVA (East Wing)	3
153-A	Ventilateur	21.890 m³/h	2

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes au plan cacheté en date du 20/02/2026 :

- Plan n° 1 : parking à ciel ouvert

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d'exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d'exploitation de votre permis d'environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d'Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d'un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l'introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l'affichage d'un avis mentionnant l'existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l'immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.

L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.56) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération.

Barbara DEWULF
Directrice générale adjointe



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

La modification du permis d'environnement de référence **1735569** octroyé à UCB situé Allée de la Recherche 60 à 1070 Anderlecht a été **accordée** par Bruxelles Environnement - BE le **..../02/2026** pour des installations situées à :

Route de Lennik 437, 1070 Anderlecht

Référence BE : 2.017.843

Nature de l'activité: L'exploitation d'installations classées au sein d'immeubles de bureaux

La modification vise : Le déplacement et la réaffectation de 12 emplacements de stationnement non couverts à destination des utilisateurs des Guest Houses en situation existante et à destination de différentes affectations en situation projetée.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (durée d'affichage : 15 jours)

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

De wijziging van de milieuvergunning met referentie **1735569** toegekend aan UCB gelegen Researchdreef 60 te 1070 Anderlecht werd door Leefmilieu Brussel - BIM **toegekend op02/2026** voor de uitbating gelegen:

Lennikse Baan 437, 1070 Anderlecht

N° BIM: 2.017.843

Aard van de activiteit: Uitbating van geklasseerde inrichtingen voor een kantoorgebouw

De wijziging beoogt: Het verplaatsen en herbestemmen van 12 niet-overdekte parkeerplaatsen voor gebruik door de bezoekers van de Guest Houses in de bestaande situatie en voor verschillende bestemmingen in de geplande situatie.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :

.....

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op(*datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen*)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdienst tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonisch: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot..... (*tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen*)

door (*naam + voornaam*):

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

